



Règlement de la 4^{ème} randonnée du 14 juin 2025

Cette randonnée balisée de 10km environ, organisée par l'association « Comité de Saint Leu » en partenariat avec la Mairie d'Ardentes vous permettra de découvrir Ardentes et ses environs.

Date : 14 juin 2025

Départ 18h30 « Local Rue Pasteur » où nous vous remettrons des « tickets repas » pour les étapes gourmandes.

Prix : 15€ par adulte / 8€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Places limitées donc inscription obligatoire avant le 04 juin 2025 et paiement à envoyer à :

« Comité de Saint-Leu » - Sylvie GERBEAUD , 86 rue Pasteur 36120 ARDENTES .

Pour que cette quatrième balade soit une réussite, nous vous rappelons certaines règles de sécurité :

- Respecter le code de la route et emprunter les passages protégés.
- Marcher sur les trottoirs ou les bas-côtés.
- Ne pas dégrader les arbres, plantations, fleurs, ne rien cueillir.
- Ne pas jeter vos déchets (des sacs poubelles seront à votre disposition à chaque étape).
- Prévoir des chaussures adéquates, de l'eau, une lampe éventuellement.

Les participants marchent sous leur propre responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets. Les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.

Aucune inscription ne sera prise sur place et il ne sera procédé à aucun remboursement (sauf cas de force majeure).

Cette randonnée n'est pas une compétition ! Prenez le temps de vous détendre, de marcher à votre rythme, d'observer, de prendre du plaisir, d'admirer les paysages !

Nous serons présents tout au long du parcours mais si vous rencontrez une difficulté n'hésitez pas à appeler le 06.76.82.22.97

Merci de votre participation

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER à :

« Comité de Saint-Leu » - Sylvie GERBEAUD , 86 rue Pasteur 36120 ARDENTES .

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Mail :

Nombre de participant : 15€ X =€ 8€ X =€

(Chèque à l'ordre de l'association « Comité de Saint-Leu »)